

RAPPORT DE SUIVI

PROJET DE RELOCALISATION DE LA CONDUITE DU PONT BISSON

1 Le projet de relocalisation de la conduite du pont Bisson a été approuvé le 5 août 2013, par la
2 décision D-2013-121 de la Régie de l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie demandait à
3 Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») de soumettre annuellement, lors du dépôt de
4 son rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

5 Les travaux de forage et d'installation de la conduite sous le lit de la rivière des Prairies ont été
6 complétés, dans une première phase du projet, en décembre 2014. Une deuxième phase, prévue
7 au printemps 2015, a permis de réaliser les raccordements au réseau existant et de faire la mise
8 en gaz de la nouvelle conduite. Par la suite, Gaz Métro a abandonné la conduite suspendue au
9 pont Bisson. Ces travaux ont été complétés en mai 2015. Les travaux de réfection des espaces
10 de travail temporaires ainsi que la démobilisation finale de l'entrepreneur ont pris fin en juin 2015.

2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

11 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement,
12 les sommes encourues en date du 30 septembre 2015 et la projection des coûts qui seront requis
13 pour terminer le projet.

PROJECTION DES COÛTS GLOBAUX AU 30 SEPTEMBRE 2015
(\$)

	Budget initial (1)	Réel au 30 septembre 2015 (2)	Projeté (3)	Total projection finale (4=2+3)	Écart (5=4-1)
Matériaux	514 000	453 935	6 913	460 848	(53 152)
Main-d'œuvre interne	198 760	361 970	0	361 970	163 210
Services externes	245 800	171 002	20 374	191 376	(54 424)
Services externes ingénierie	400 000	443 577	0	443 577	43 577
Entrepreneurs	5 221 236	4 416 148	0	4 416 148	(805 088)
Contingence	986 969	0	0	0	(986 969)
Sous-total	7 566 765	5 846 632	27 287	5 873 919	(1 692 846)
Frais généraux (11 %)	832 344	643 129	3 002	646 131	(186 213)
Total	8 399 109	6 489 761	30 289	6 520 050	(1 879 059)

1 La prévision finale des coûts totaux projetés est inférieure de 1,879 M\$ au budget initial. Cet écart
2 est dû principalement aux économies effectuées à la suite du choix d'un foreur provenant du
3 Québec. Les autres soumissionnaires qualifiés pour effectuer le travail étaient basés à l'extérieur
4 du Québec et leurs coûts étaient plus élevés. Considérant la complexité du forage directionnel,
5 la majorité de la contingence prévue au projet lui était destinée. Finalement, l'utilisation de la
6 contingence n'a pas été requise considérant le bon déroulement de cette activité. Une
7 surveillance spécialisée a été requise lors des étapes critiques des travaux de forage afin
8 d'assurer un contrôle de la qualité. Ceci explique la hausse des services externes d'ingénierie.

9 À la suite du nouvel échéancier, soit de réaliser le projet en deux phases (automne 2014 et
10 printemps 2015), de la main-d'œuvre interne supplémentaire a été requise afin d'assurer une
11 surveillance en continu pour l'ensemble des travaux.

12 Les coûts projetés en 2016 sont associés aux paiements des frais de servitudes qui ont été
13 requises pour l'installation de la nouvelle conduite.

3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ

- 1 L'effet des variations de coûts sur l'impact tarifaire du projet se retrouve au tableau ci-dessous.
- 2 Le calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 40 ans.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire (40 ans)	10 344 046 \$	8 033 079 \$

- 3 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de relocalisation de la**
- 4 **conduite du pont Bisson.**